Le bulletin du Moulin

JUIN 2021 N° 95

Saint Caprais de Lerm

Le mot du maire :

Chères Capraisiennes, chers Capraisiens,

Nous sommes heureux de vous présenter notre bulletin municipal très riche d'infos et qui j'espère vous plaira.

Dans ce bulletin, nous vous présenterons le budget de la commune pour 2021 marqué par d'importants investissements. En effet, le budget d'investissement est lourd et significatif puisque le projet de réhabilitation du coeur du village est en phase de concrétisation. Nous avons fait le choix de poursuivre l'entreprise de ce chantier car il est nécessaire à la revitalisation du centre bourg et permettra une optimisation de l'existant. Nous réaliserons le réaménagement du parvis de l'église et créerons trois logements à caractère social : trois maisons mitoyennes avec jardin privatif comprenant deux chambres pour un logement et trois pour les deux autres. Notre volonté est d'accueillir des familles avec enfants pour permettre d'asseoir l'effectif de l'école. La commune portera seule ce projet grâce à l'ensemble des subventions demandées et obtenues pour environ la moitié de l'investissement, un emprunt complétera son financement.

J'aurais souhaité vous présenter ce projet lors de nos traditionnels vœux du maire mais la situation sanitaire n'a permis aucune manifestation cet hiver et j'espère vivement que nous pourrons nous réjouir d'une évolution satisfaisante et que la parenthèse de cette crise se refermera rapidement.

Je tiens à souligner après un sondage auprès des personnes nées avant 1946 de notre commune, que moins d'1 % environ d'entre eux ne souhaitent pas participer à cette vaccination. Il est donc fort à parier que d'ici septembre, la majorité d'entre vous aura reçu son injection, vaccin qui apparaît aujourd'hui être la seule solution pour retrouver notre liberté.

Mais pour mettre un peu de couleurs à ce début d'été, nous avons pris le pari d'organiser au 02 juillet le premier marché des producteurs de pays en partenariat avec la chambre d'agriculture. J'espère que vous y participerez activement et que vous nous ferez la joie de votre présence.

En attendant de nous retrouver, je vous souhaite de passer un bel été. Bien cordialement.

Cécile GENOVESIO

Sommaire

Page d'accueil….. Page 1

Infos municipales.. Pages 2 à 7

Infos budget…….. Pages 8 à 9

Infos agglo……. Pages 10 à 13

La vie au village... Pages 14 à 23

Etat Civil……. Page 24

Heures d'ouverture de la Mairie

Téléphone : 05 53 95 50 94
Mail : mairie-stcaprais@collectivite47.fr
Site internet :
http://saintcapraisdelerm.fr/
Page FACEBOOK :
Commune Saint Caprais de Lerm

Lundi, de 13h30 à 17h30
Mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Le samedi sur rendez vous

Contact avec Madame le maire
Le mercredi de 16h00 à 18h00
et sur rendez vous le samedi matin

Immeuble Imbert

Le projet de réhabilitation du bâtiment Imbert a pris sa forme définitive. Ce projet comprend deux logements T4 et un logement T3 avec jardins privatifs ainsi qu'un parking ouvert aux locataires et à l'ensemble des riverains.
L'appel public à la concurrence a été mis en ligne sur la plateforme dédiée à cet effet https://demat-ampa.fr.
L'appel d'offre se divise en 11 lots, tous conditionnés à un prix de marché ferme et défini par un calendrier précis pouvant occasionner des pénalités de retard.
Une commission travaux se réunira prochainement en présence du maître d'œuvre, l'architecte Jean-Pierre Raude, afin de sélectionner les entreprises qui ont candidaté. Les offres seront évaluées selon un système de notation déterminé par des critères de qualité (60% de la note) et des critères de prix (40% de la note).
Les travaux pourront débuter dès cet été.

Infos municipales

Urbanisme et déclaration de travaux (Petits rappels)

Urbanisme

La commune de Saint Caprais de Lerm est soumise par engagement aux règles d'aménagement et d'utilisation des sols du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération d'Agen. Ce document définit les nouvelles orientations concernant notamment les terrains constructibles.
Ainsi les terrains situés en zone N, dite naturelle, ne peuvent être artificialisés sauf en cas d'utilité publique majeure (ex. une école).
La conversion de terrains agricoles, zonage A, en terrains constructibles est aujourd'hui généralement proscrite.
Les zones constructibles autorisées concernent essentiellement l'extension des zones urbaines existantes.
La concentration du maillage urbain est encouragée, son éparpillement est déconseillé.
Le service urbanisme de l'agglomération d'Agen nous a fait part d'une volonté de plus en plus insistante de ne plus traiter les dossiers qui ne répondent plus à ces critères.

Déclaration préalable de travaux

Article L421-1 du code de l'urbanisme : les constructions, même ne comportant pas de fondation doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire.

Sont soumis à déclaration obligatoire :
- Les modifications de façades
- Les constructions de piscines supérieures à 10m² creusée ou non transportable.
- Les abris de jardin supérieur à 5m², les extensions, les garages
- Les portails, les clôtures, les murets dont la hauteur de ne doit pas excéder 1 mètre.

Tous les documents nécessaires avec une aide à la complétude des déclarations sont disponibles en Mairie.
Nous observons de nombreuses dérives et nous encourageons les personnes concernées à régulariser leurs situations.
Nous avons mandaté la police de l'urbanisme afin de répertorier les diverses infractions.

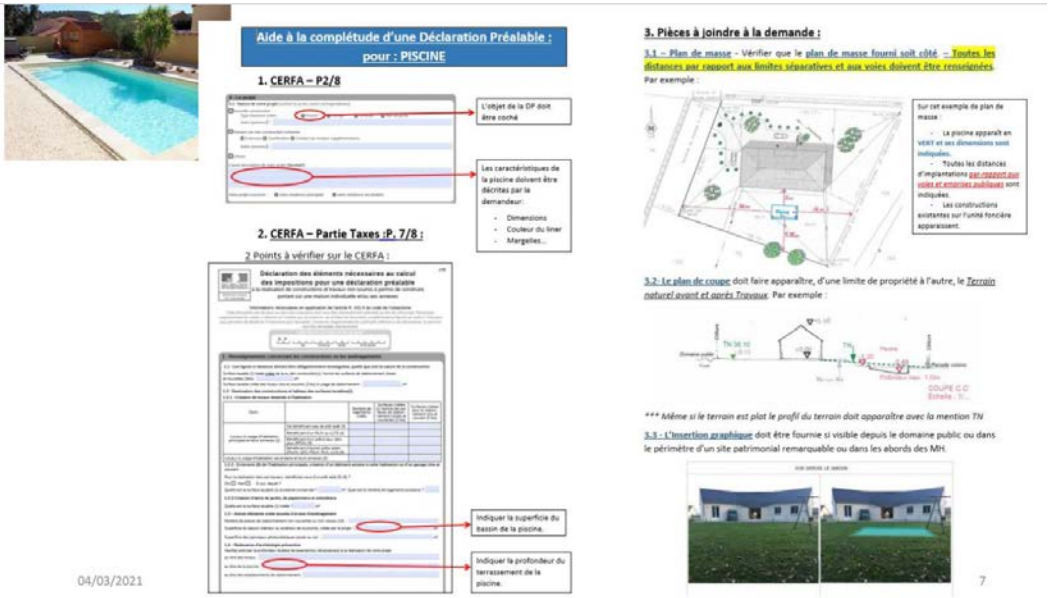

Point subventions 2020

École numérique

Le numérique est aujourd'hui indispensable dans notre vie, nos élèves ont besoin d'une base solide de connaissances numériques

En 2020, nous avons répondu conjointement avec l'équipe enseignante à un appel à projets visant à soutenir les initiatives innovantes pour la réussite scolaire dans les territoires ruraux.

Ce projet devait permettre le renouvellement du matériel informatique de l'école nécessaire pour l'utilisation de nouveaux logiciels pédagogiques qui faciliteront l'apprentissage des élèves.

L'éducation nationale a validé notre demande et par conséquent a octroyé à la commune une subvention de 50 % des investissements prévus soit la somme de 2942.50 €.

Et nous nous en réjouissons.

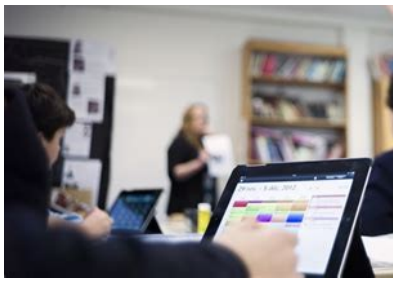

Statue de Saint Caprais

Nous avions participé à l'appel à projet « rénovation du patrimoine mobilier en bois » en vue de rénover la statue de Saint Caprais situé dans l'Eglise du village. Malheureusement seuls trois projets en Nouvelle Aquitaine ont été retenus mais pas le nôtre.

Chemins ruraux, menuiseries école et bibliothèque

Le Fond de Solidarité Territorial (FST) de l'Agglomération d'Agen est un fond d'aide au bénéfice des communes de l'agglomération afin de soutenir les investissements. Le plafond annuel du FST est fixé à 30 € par habitant.

Nous avons proposé pour la contribution au titre de l'année 2020 deux dossiers : un concernant la rénovation et l'entretien des Chemins ruraux de Loubas et Puscla et un second dossier concernant la rénovation des menuiseries de la bibliothèque et de l'école.

A ce titre, l'agglomération a accepté de nous soutenir sur ces deux projets et avons obtenu la somme de 13 187 € correspondant à 38,66% de l'investissement.

Nos demandes de subventions 2021

Bâches incendie

Nous avons sollicité l'État, au titre de la Dotation Équipement pour les Territoires Ruraux (DETR), pour mettre en place le schéma pour la protection et la lutte contre l'incendie. En effet, cette obligation nous impose de poser des bâches de 30 m3 à disposition des pompiers en cas d'incendie. Il faut noter que contrairement à d'autres communes notre réseau d'eau ne nous permet pas de mettre des bornes incendie alors le recours aux bâches, certes moins esthétique, est obligatoire.

Aussi, dans ce cadre, il nous faut procéder à ces investissements majeurs que nous avons estimés à 35 790.00 € pour les trois années à venir.

L'état nous a octroyé une subvention à hauteur de 40 % soit 14 316 €.

Chauffage école, salle des fêtes, mairie, cantine

Nous avons également sollicité une subvention DETR de l'Etat pour le changement du mode de chauffage de l'école par un système plus économe en énergie, système air/air permettant la climatisation.

Nous avons obtenu une aide de 45 % de l'investissement soit la somme de 16 084 €.

Nous envisageons de procéder à ce chantier avant fin 2021.

Une demande équivalente a été effectuée pour le changement du mode de chauffage de la salle des fêtes, mairie et cantine.

A priori, nous devrions avoir une réponse favorable pour la prise en charge à hauteur de 45 % également pour ce deuxième investissement.

Il est à noter que la réalisation si nous avons confirmation de notre demande ne sera envisageable qu'en 2022.

Route de l'Abeille

Nous avons demandé, suite aux intempéries de ce début d'année et à l'effondrement d'une partie de la route de l'Abeille, la Dotation de Solidarité Nationale et sommes en attente de l'arrêté de prise en charge.

Enquêtes publiques

3 enquêtes publiques doivent être diligentées sur la commune, concernant :

- le Chemin du Bousquet : aliénation du chemin communal que Madame LENESTOUR souhaite acquérir,
- le Chemin de Margastau : déplacement d'un chemin rural qui passe au milieu de la propriété de Mademoiselle GAGNE Coline (succession de Madame GAGNE Viviane),
- la vente d'une parcelle de terrain mitoyenne de leur propriété à Monsieur et Madame NORMANDIN.

Pour les 3 enquêtes, le commissaire enquêteur a évalué les frais à 1 200 €. Le Conseil Municipal a décidé que les frais d'enquête seront partagés en part égale entre l'acheteur (demandeur) et la commune.

Êtes-vous éligibles à la fibre ?

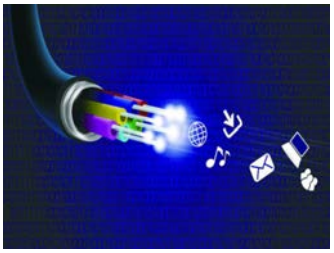

Certains d'entre vous peuvent déjà être raccordés à la fibre. Une carte est disponible sur le site suivant : reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique
Les immeubles identifiés avec l'étiquette « F » sont ceux déjà éligibles.

Inscriptions école, cantine, garderie, bus scolaire

La rentrée scolaire 2021 sera vite arrivée ! Les familles sont invitées à venir en premier lieu à la mairie pour effectuer une première inscription de leur enfant à l'école de la commune. Il faut être muni d'une facture, du livret de famille et du carnet de vaccination.

L'inscription aux services périscolaires (cantine, garderie) doivent être réalisés chaque année. Les documents seront envoyés par mail aux parents et déposés sur le site de la commune courant juin.

L'inscription pour les bus scolaires (RPI, collège, lycée) est à effectuer tous les ans. L'inscription se fait auprès du SITE (Syndicat Intercommunal de Transport d'Élèves) situé à Castelculier, 36 avenue Jean Monnet. Les documents d'inscription seront envoyés par mail aux parents et déposés sur le site de la commune.

Infos municipales

Accueil de loisirs Saint Férréol

Les enfants ayant besoin d'être accueillis pendant les vacances scolaires peuvent s'inscrire au centre de loisirs de Saint Férréol à Bon Encontre.
Vous trouverez toutes les informations sur le site internet :
https://www.centredeloisirsdesaintferreol.fr/

La commune, depuis janvier 2021, a décidé d'augmenter sa participation financière pour favoriser l'accueil des enfants. Cette participation est passée de 10 à 19 euros par enfant et par jour. Le coût pour les familles sera ainsi fortement diminué.

Tarifs communaux

Les tarifs communaux en vigueur sont indiqués ci-après. Il n'y a pas eu de changement de tarification entre 2020 et 2021.

Salle des fêtes :

- Habitants de la commune : 80 €
- Habitants hors commune : 370 €
- Période du 15 octobre au 17 avril, chauffage : 35 €
- Associations : Gratuit

Cimetière :

- Concessions : 50 € le m²
- Colombarium : 700 €

Photocopie :

- Noir et blanc : 0.15 €
- En Couleurs : 0.50 €

Taux d'imposition

Pour 2021, les impôts fonciers seront composés :

- D'une partie communale qui reste inchangée pour 2021, à 16,36 %, par décision du conseil municipal
- D'une partie départementale (qui reste inchangée à 27,33 %)

Mais ces deux parts seront regroupées sur l'avis d'imposition pour un taux global de 43,69 % (16,36 %+27,33 %)

- Et d'une nouvelle imposition à hauteur de 1 % , par l'agglomération d'Agen.

Infos budget

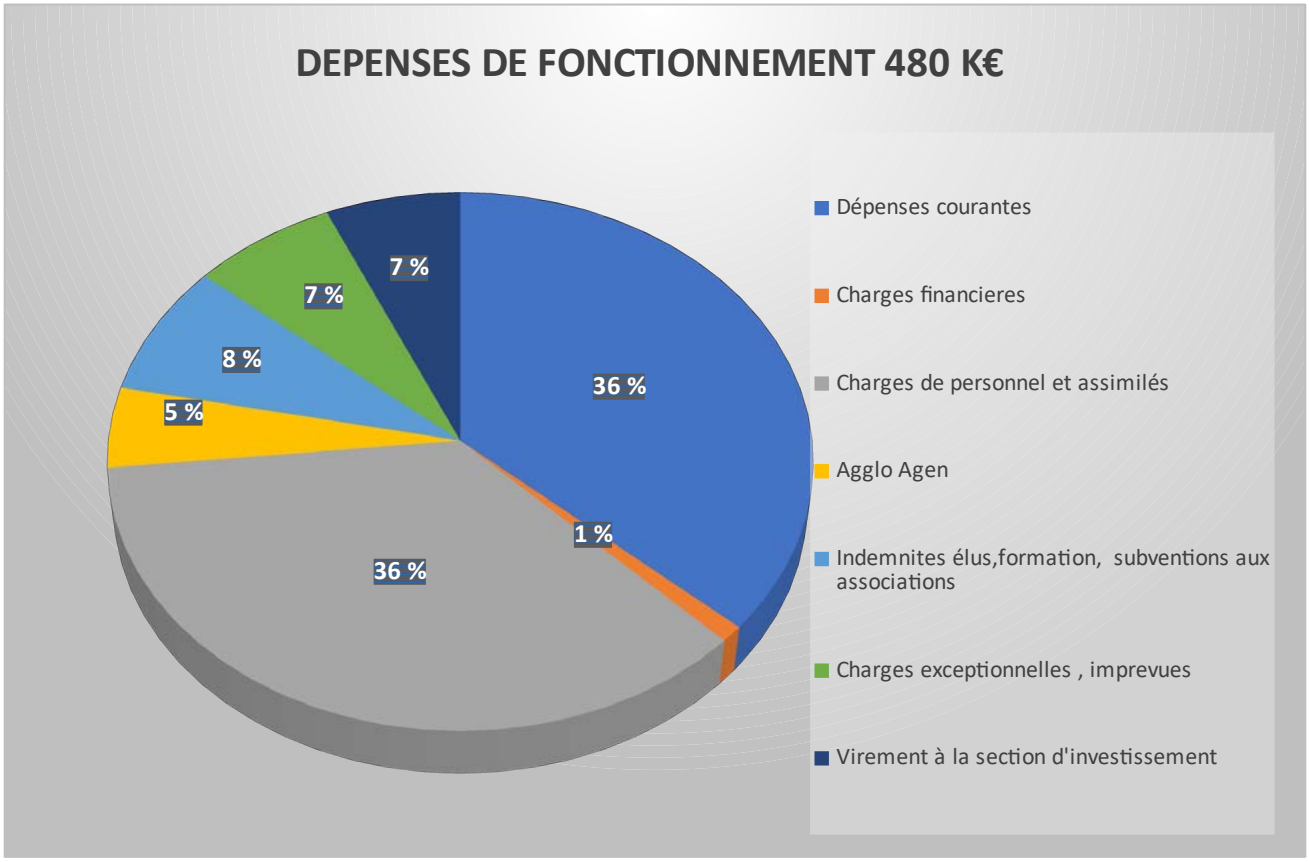

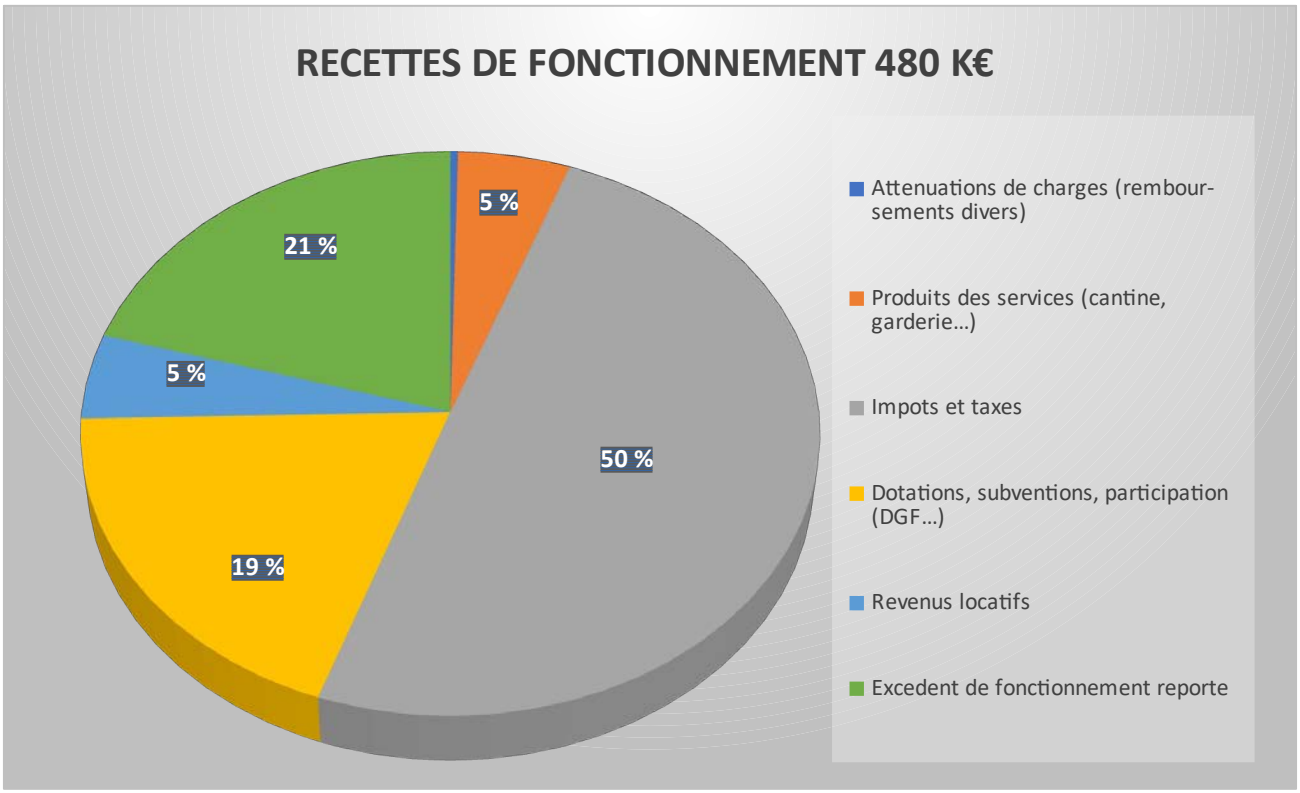

Infos budget

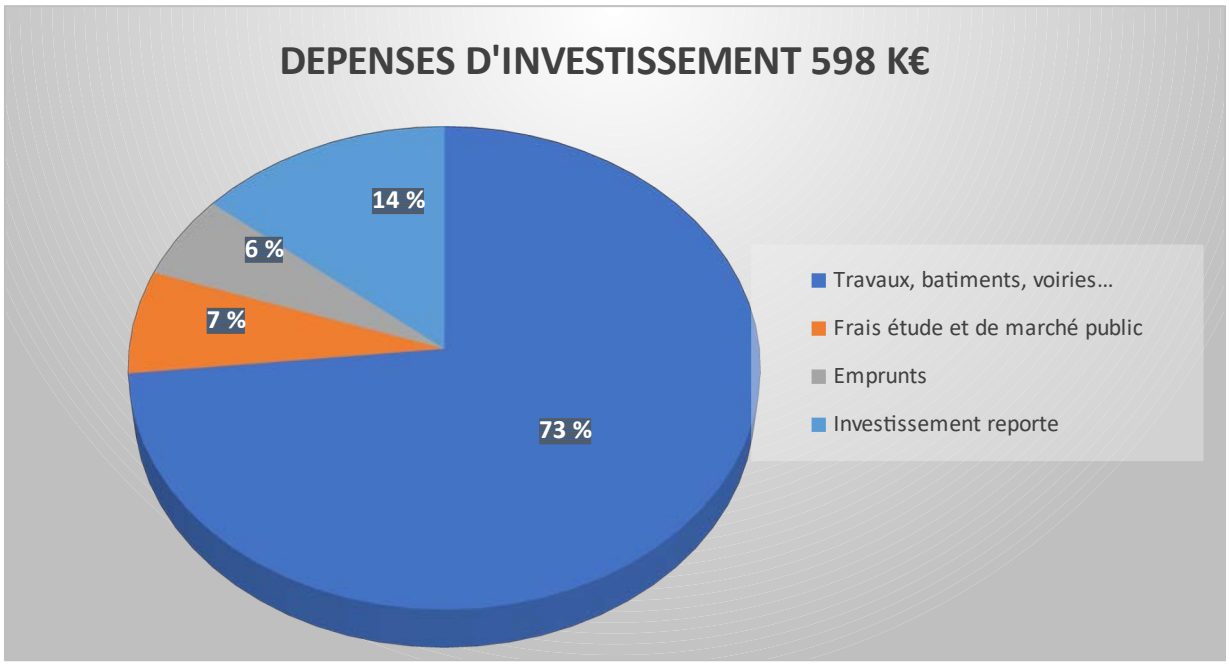

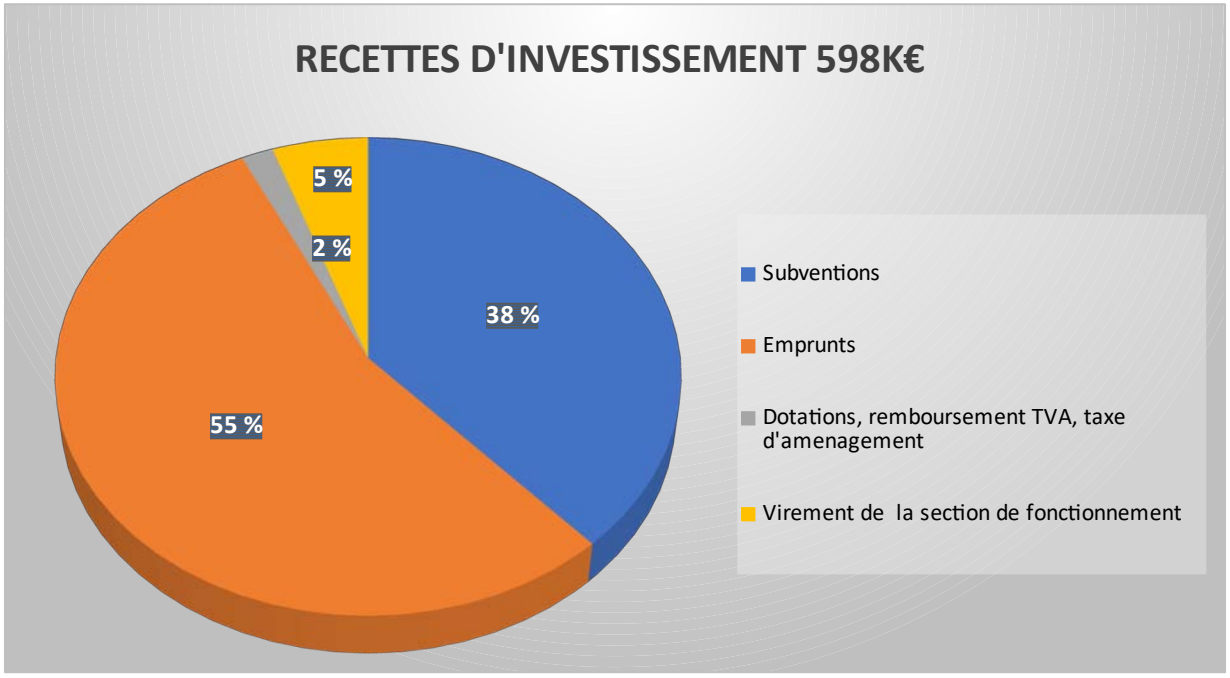

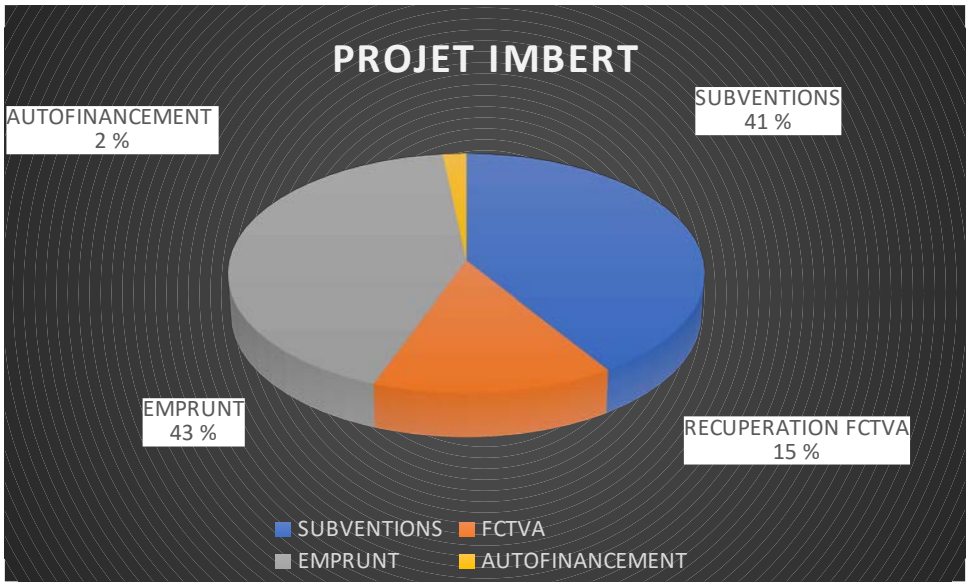

Une aide de 200 € pour l'achat d'un vélo électrique

Un vélo pour aller au boulot ! A compter du 1er mai 2021 : l'Agglomération vous propose une aide de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE).

Conditions d'obtention de l'aide

- Résider dans une commune de l'Agglomération d'Agen
- Pas de condition de revenus.
- Dans la limite de 200 vélos.
- Participation à hauteur de 200 € sur le montant TTC du vélo.
- Limité à 2 vélos par foyer.
- Pour un achat à compter du 1er mai 2021 chez un partenaire agréé (voir liste sur le site de l'Agglo).

Pour obtenir l'aide, il suffit de s'inscrire en ligne sur le site de l'Agglo : https://www.agglo-agen.net. Les démarches à effectuer sont détaillées sur le site.

Collecte des encombrants à domicile

L'Agglomération d'Agen réalise la collecte des encombrants à domicile. Les encombrants concernés sont ceux qui, en raison de leur volume ou poids, n'entrent pas dans le coffre de votre véhicule pour un dépôt en déchèterie. L'enlèvement des encombrants est effectué gratuitement par Emmaüs, sur chaque commune de l'Agglomération d'Agen. L'enlèvement se fait sur réservation téléphonique au 0 800 77 00 47 (appel gratuit depuis un poste fixe), un rendez-vous sera pris sous 10 jours.

Des « ressourceries » dans les déchèteries de l'Agglo

Ne jetez pas vos objets qui peuvent encore servir, ils peuvent avoir une deuxième vie chez quelqu'un d'autre !
Vous pouvez déposer vos objets encore utilisables dans un local dédié présent dans chaque déchèterie, aux horaires d'ouverture habituels. L'AFDAS récupère ces objets et les remet en vente, à bas prix, dans ses locaux.

L'Agglomération d'Agen vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique

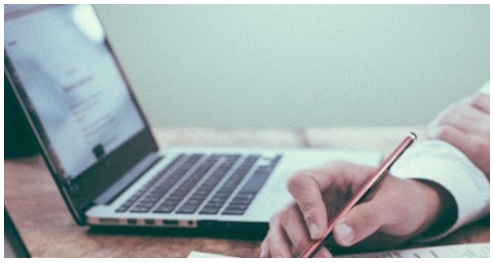

L'Agglomération d'Agen a recruté 2 conseillers en énergie qui vous proposent un accompagnement personnalisé et gratuit pour vous aider à définir les travaux de rénovation énergétique les plus adaptés à votre situation, et à mobiliser les aides financières existantes.
Objectifs de la plateforme de la rénovation énergétique : soutenir la rénovation énergétique des logements pour réduire les factures des ménages et les émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel, et soutenir les professionnels du bâtiment.

- Vous souhaitez refaire l'isolation de votre habitation et vous vous demandez s'il y a des aides ?
- Votre chaudière est ancienne et vous ne savez pas par quoi la remplacer ?
- Vous avez acheté une maison où il y a tout à refaire et vous ne savez pas par quoi il faut commencer ?
- Vous louez un bien et vous souhaitez l'améliorer thermiquement ?

Un conseil personnalisé à chaque étape de votre projet :
Pour répondre à ces questions et toutes les autres questions liées à la rénovation énergétique de votre habitation, vous pouvez contacter un conseiller énergie de la plateforme pour,

1. Un premier niveau d'information si vous avez une idée de travaux ou l'envie de gagner en confort et de baisser les factures de chauffage.
2. Une analyse des devis si vous avez besoin d'aide pour les comparer.
3. Une évaluation énergétique de votre logement si vous ne savez pas par quoi commencer.
4. Une étude des aides financières pour connaitre toutes les possibilités de primes et prêts à taux zéro pour votre projet.
5. Une aide au suivi des travaux dans le cadre de « bouquets travaux » pour s'assurer d'une réalisation parfaite de vos travaux.
6. Un suivi post-travaux afin d'analyser vos économies d'énergie et vous apprendre à maitriser vos nouveaux équipements.

Eric et Jérome peuvent répondre à vos questions d'ordre technique ou financier.
N'hésitez pas à les contacter par téléphone au 05-53-69-47-01 ou par mail sur plateforme.habitat.energie@agglo-agen.fr
Les Mardi / Mercredi / Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 et le Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Transport à la demande pour se rendre à Agen

Un service de Transport A la Demande (TAD) qui dessert notre commune et vous permet de vous rendre vers le centre ville d'Agen est proposé par le réseau TEMPO.
La ligne qui dessert Saint Caprais de Lerm est la ligne 21 : Sauvagnas <-> Saint Caprais de Lerm <-> Bon-Encontre <-> Préfecture
Les horaires sont disponibles sur le site TEMPO : https://www.tempobus.fr.
Pour réserver votre trajet, il suffit de téléphoner au 05 53 48 90 10 ou d'envoyer un message à tempobus@keolis.com, au plus tard la veille jusqu'à 17heures pour une réservation le lendemain matin, et jusqu'à 11heures pour un transport l'après-midi. Une fois la réservation effectuée, un véhicule se déplace à l'arrêt de bus précisé dans la demande de réservation aux horaires indiqués sur la fiche horaire. Le véhicule peut varier selon le nombre de réservations (bus, minibus ou taxis). Les tarifs sont identiques à ceux des lignes régulières. Vous pouvez voyager avec les mêmes titres de transport et abonnements. Pas de prise de réservation le Samedi et Dimanche.

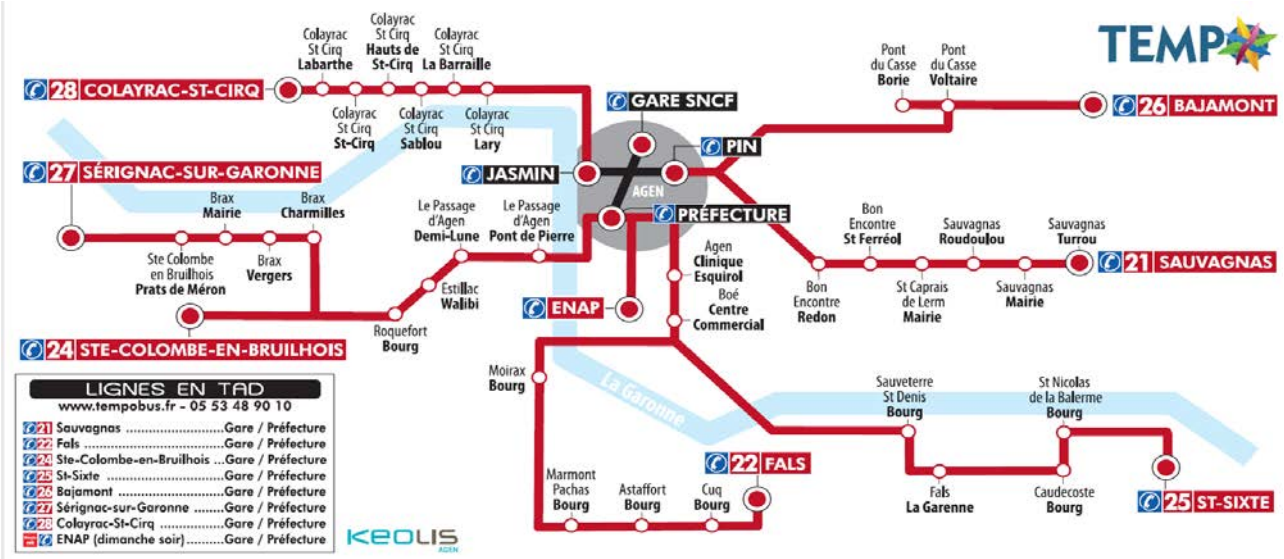

Maison de santé pluriprofessionnelle de Donnefort – MSP

La Maison de Santé a ouvert ses portes le 15 Janvier 2021 au 225 avenue Léon Blum à Agen, à proximité d'une pharmacie et d'un bureau de poste.
D'une superficie de 500m2, entièrement accessible et équipée de façon moderne, elle est composée de cabinets pouvant accueillir 12 praticiens.

Actuellement, elle compte :

- 2 médecins généralistes :
  Dr MERCIER Yves 05 53 66 78 48
  Dr M-Catherine RIEU 09 84 29 37 14
- 2 Infirmiers DE : 05 53 66 24 95
  Heifa SOUSSI et Dominique ROUSSELLE
- 2 psychologues :
  Alizée FIEVRE 06 60 45 09 07
  Alain KASSEM 06 86 31 35 84
- 1 masseur-kinésithérapeute :
  Philippe VERGNES 05 53 47 16 06

Elle proposera des consultations de spécialistes en consultation avancée en partenariat avec les établissements médicaux.
Ce projet professionnel correspond aux exigences d'une MSP :
- Continuité de soins
- Soins de premières urgences
- Partenariat avec hôpital, clinique, mutualité, SDIS.
- Ateliers thérapeutiques

C'est un projet global qui doit permettre à chacun d'être acteur de sa santé dans la prévention et accompagné dans le soin par des professionnels de santé.

Le moustique tigre

Il est de retour. Le 1er mai marque le début de la campagne de surveillance renforcée de cet insecte invasif vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et le Zika.
Facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches, de petite taille moins de 1 cm d'envergure, il est diurne et silencieux. Seule, la femelle pique. Le moustique a besoin de sang pour la maturation de leurs œufs. Les larves ont besoin d'EAU pour se développer en nymphe, cette métamorphose s'effectue en moins d'une semaine. Un moustique adulte vit en moyenne 2 mois.
Comment éviter sa prolifération, autour de votre habitation :
- couvrir, vider, nettoyer, ranger et jeter tous les récipients ou objets pouvant contenir de l'eau (jeux d'enfant, capsule de bouteille, pneu usagé…..)
- vider ou renouveler une fois par semaine les coupelles et dessous de pots de fleurs ou les remplir de sable
-couvrir les réservoirs d'eau pluviale, nettoyer régulièrement gouttières, caniveaux vérifier leur bon écoulement
-entretenir les jardins pour limiter zones ombragées, zone de repos des moustiques
-cultiver des plantes répulsives citronnelle, menthe, eucalyptus, clous de girofle planté dans un demi-citron….
Cette sensibilisation à la prévention et à cette surveillance renforcée de l'insecte permet de ralentir sa progression et de limiter le risque d'importation des virus dont il peut être le vecteur…..alors PRUDENCE !!!!

La vie au village

La venue de la boîte à fourmis

Jules est venu dans notre école, Il nous a montré des bêtes. On a vu des fourmis, une mante religieuse, des vers de farine. On a aussi appris que les fourmis faisaient caca dans leur maison et qu'ensuite, elles le transportaient en dehors de chez elles.
Jules nous a expliqué que les insectes ont six pattes comme les papillons, les fourmis, les coccinelles, etc...
Nous avons compris que certains insectes se transforment comme les chenilles qui deviennent des papillons.

La fête de la lecture

L'école a reçu l'auteur et illustrateur Rémi COURGEON dans le cadre de la fête de la lecture de BOE. Il a échangé avec nous sur ses pratiques, il a répondu à nos questions et il nous a laissé pleins de dessins en cadeaux !

Pour le remercier, l'école lui a écrit et illustré un livre « Rémimoto n'aime pas très beaucoup l'école ».
C'était une chouette journée !

La vie au village

Essaim abeilles Ecole

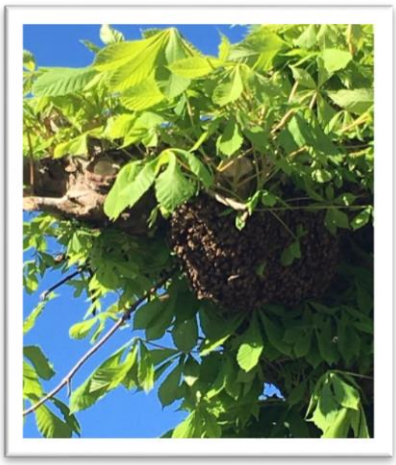

A la veille de la reprise de l'école, les abeilles se sont invitées dans le marronnier devant l'école.

Appelé immédiatement, un habitant de la commune est venu enlever l'essaim et nous tenions à l'en remercier vivement.

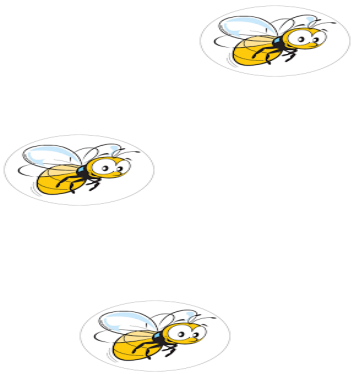

Noël enfants Ecole

Pour terminer l'année 2020 et attendre l'arrivée du Père Noël, la mairie a organisé un goûter de Noël pour nos petits écoliers avec comme cadeau deux jolis tricycles.

Ce fut un moment fort, chaleureux et complètement dans la tradition de Noël comme nous l'a indiqué la Directrice dans un mot de remerciements.

Les enfants ainsi que toute l'équipe ont apprécié ce délicieux moment…

La Maison d'Assistantes Maternelles

Nombre d'enfants inscrits à la MAM : 10
Année de naissance 2018 : 4
Année de naissance 2019 : 4
Année de naissance 2020 : 2
Nous sommes déjà complets pour la rentrée 2021
3 bébés nés en 2021.

Les prochaines inscriptions seront pour Septembre 2022, 4 places vont se libérer.

Les activités :

Elles sont proposées le plus souvent le matin, leur but est de favoriser l'autonomie et le plaisir de l'enfant. Il ne s'agit donc ni de faire à sa place ni de privilégier le résultat. La variété des activités contribue à diversifier les goûts de l'enfant et à stimuler sa curiosité (dessin, collage, peinture, modelage, musique, marionnettes, gym etc...)
Nous vous joignons des photos pour vous donner un aperçu de nos journées à la Mam.

Nous offrons l'apprentissage de la petite collectivité en toute sécurité, avant la grande expérience de l'école.
À l'écoute et disponibles pour les enfants et les parents.
Nous sommes très heureuses et très épanouies dans notre métier, et ravies d'être implantées dans votre commune depuis maintenant 3 ans.

Les Nounous
Johanna et Séverine

Bibliothèque Municipale Serge Montigny

Les horaires :
Mardi, en période scolaire : **15h30 à 18h30**
et samedi **9h30 à 12h30**
Nous sommes 9 bénévoles à animer notre bibliothèque.
La cotisation, annuelle de 5€ par adulte et gratuite pour les enfants de moins de 16 ans, vous permet de découvrir et d'emprunter les écrits des auteurs actuels et plus anciens : policiers, romans, romans du terroir, Bd adultes et enfants, albums enfants ainsi que des documentaires, des périodiques (Géo, l'ami des jardins) des CD. Nous vous proposons aussi des livres audio et des livres à large vision.
Une partie de notre stock, appartenant à la Médiathèque Départementale, est renouvelée 2 fois par an (500 ouvrages à chaque fois). Nous achetons régulièrement les dernières parutions et nous mettons en rayon les livres donnés pour les adultes et les enfants.
Pour connaître les nouveautés, vous pouvez vous rendre sur le site de la mairie : rubrique bibliothèque.

Si ce n'est déjà fait, venez nous rejoindre comme lecteur ou comme bénévole.

……

Nous avons beaucoup de chance à Saint-Caprais de Lerm, nous avons été parrainés par un écrivain, originaire du village, Serge Montigny (Labrunie) pour débuter notre bibliothèque.
Nous avons le plaisir d'avoir comme concitoyen, un auteur de livres pour enfants : Philippe JALBERT (Tata ; la grosse grève, la déclaration….).
Et nous venons de découvrir avec plaisir une auteure talentueuse : Corinne MARIE avec son premier roman «les 7 vies de GAÏA ».
Agréable surprise, tant par le sujet abordé que par la forme.
Livre très addictif, on ne peut plus le lâcher.
Merci infiniment pour ce cadeau et toutes nos félicitations.

Les bénévoles de la bibliothèque

La vie au village

Départ retraite Huguette

Entourée de tous ses petits écoliers, Huguette BORDIGNON a mis les voiles pour naviguer vers un nouvel horizon : **LA RETRAITE.**

Elle occupait un poste de cantinière et personnel de l'école depuis près de 20 ans.
Les maîtresses et ses collègues ont décoré la cantine, la garderie avec plein de dessins d'enfants évoquant sa nouvelle vie …beaucoup de voyages en camping-car !!!!

Pour célébrer ce départ, la mairie a organisé un goûter le vendredi 19 mars avec cadeaux et surprises et notamment un olivier orné de petits mots et dessins des enfants.
Ce moment a été très émouvant. La future retraitée a remercié chaleureusement cette attention portée par la commune.

Cadeau aînés

Depuis Mars 2020, la Covid-19 fait partie de notre vie au quotidien.
Nous avons dû respecter les gestes barrières, les confinements, la célébration du 11 Novembre en comité restreint, pas de vœux du Maire en public qui pour nos aînés n'ont fait qu'augmenter leur solitude, leur isolement.
L'éloignement de sa famille et autres personnes ne fait que majorer un mal être qui dure depuis un an.
De ce fait, la mairie a décidé de leur offrir pour Noël un panier gourmand pour leur apporter un peu de douceur avec une rencontre chaleureuse.

Fort de notre vocation de solidarité, fin avril nous avons effectué un bilan vaccinal contre la Covid-19 des plus de 75 ans et handicapés de notre commune. Il a été agréable de constater que nos aînés ont été bien pris en charge, beaucoup d'entre eux ont reçu la vaccination, d'autres sont en cours et très peu n'adhèrent pas.

Nous espérons que cette pandémie devienne qu'un mauvais souvenir, continuons à respecter les gestes barrières, à se faire vacciner et à prendre soin de nous et de tous ceux qui nous entourent.

Cérémonie du 08 Mai

Le samedi 08 mai 2021 à 11h00 a eu lieu un dépôt de gerbe au Monument aux Morts par Madame le Maire pour la commémoration du 76ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, suivi d'un discours.

Les contraintes liées à la pandémie de Covid-19 nous ont conduits à restreindre la présence des habitants au strict minimum dans le respect des consignes Préfectorales.

Seuls Madame le Maire, ses adjoints et membres du Conseil Municipal, les Anciens Combattants, et un porte-drapeau étaient autorisés à participer à cet hommage, tout en étant vigilant à la distanciation sociale et aux gestes barrières.

Good Bye David !

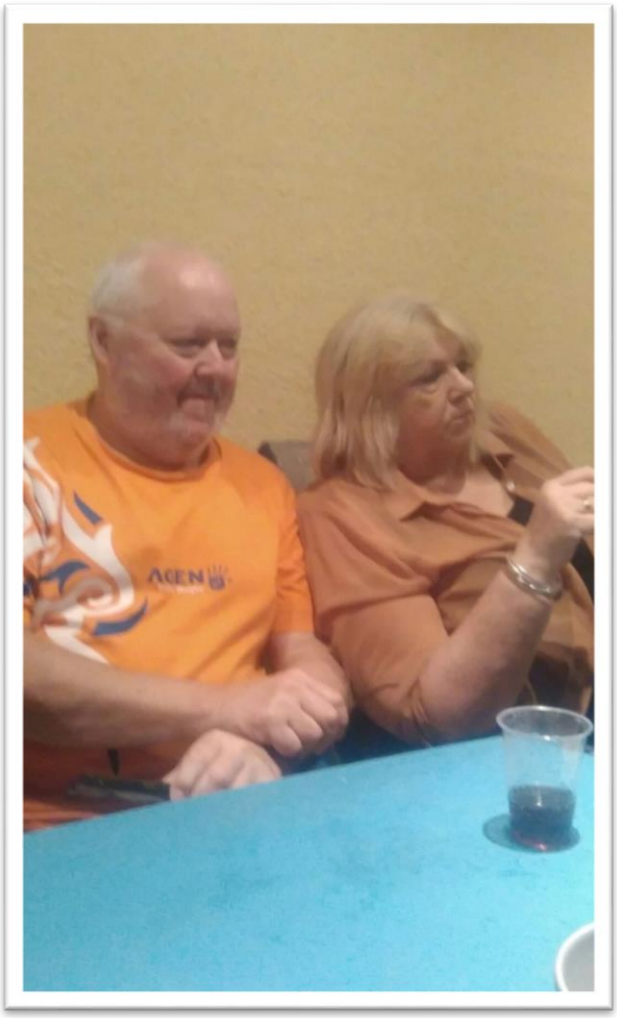

David Hawkins nous a quittés le 23 Mars dernier dans son Pays de Galles natal où il profitait de sa retraite. Beaucoup de personnes de la commune doivent se souvenir de lui, de sa bonne humeur, de ses brillantes animations à la guitare, quand en compagnie de son épouse Gaynord, ils assuraient l'entretien du château du Colombié.

Ils continuaient à venir régulièrement en France avec unique lieu de villégiature, notre village, hospitalité rendue maintes fois à plusieurs habitants de Saint-Caprais pour des séjours à Cardiff. Nous nous associons à la peine de sa famille.

VIVRE ENSEMBLE !

Limitation Vitesse

Si vous avez 10 secondes à perdre et 14 mètres à gagner….

10 secondes, c'est le temps que vous perdrez en respectant la limitation à 30 km/h dans la traversée de notre village,

14 mètres, c'est la distance d'arrêt que vous gagnerez (13.5m contre 27.5m à 50 km/h),

30° c'est l'angle de vision que vous gagnerez (120° contre 90°).

Nous continuons de constater que la traversée de notre village s'effectue toujours, pour certains, à vive allure. Force est de qualifier ces comportements d'irresponsables, vis-à-vis de nos enfants notamment. Un peu de civilité nous éviterait de mettre en place des solutions plus contraignantes et plus onéreuses, déjà à l'étude, alors qu'un peu de civisme suffirait.

Nous vous rappelons également que la limitation de vitesse est de 80km/h en dehors du village et qu'il semblerait que la gendarmerie commence à s'y intéresser.

Si tout ceci pouvait en plus se réaliser dans des conditions de décibels acceptables, notamment pour les deux roues, la commune vous en serait très reconnaissante.

Respect bruit

Nous avons eu de nombreuses plaintes au sujet du passage incessant, répétitif des motos et autres deux roues ultra bruyants. Nous vous demandons de bien vouloir respecter la quiétude et le calme, en évitant de faire des allées venues des heures entières.

Nous vous rappelons que les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Remerciements Stagiaire Mairie

Durant cinq mois, de janvier à mai, la commune de Saint-Caprais de Lerm a accueilli une stagiaire, Madame Christel TRUFFET, qui a préparé un Diplôme Universitaire "Carrières Territoriales en milieu Rural".

Elle nous a prêté main forte et nous tenions à la remercier. Une équipe de choc !

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa vie professionnelle de secrétaire de mairie qui va débuter dans la commune de FALS.

Remerciements Stagiaire Espaces verts

Nous tenons à remercier Thierry PELLIGRINI qui a accompagné durant quatre mois Mathéo BOE dans l'entretien des espaces verts de la commune.

Nous remercions également Mathéo pour son investissement et son travail et le soutenons dans sa recherche active d'un apprentissage dans le cadre de ses études de Bac Professionnel « Aménagement Paysagé » à la Maison Familiale et Rurale de Sainte-Bazeille.

Nous lui souhaitons une bonne continuation pour ses études.

Marché des Producteurs de Pays 02 juillet

Nous allons enfin pouvoir nous retrouver de façon conviviale, tout en respectant les mesures en vigueur, sur la place de notre village. Nul doute que cela sera un réel plaisir partagé ; tout ceci autour d'un marché de producteurs locaux labellisés par la chambre d'agriculture, nombreux ont déjà pris date. Cela sera une première pour notre village, première que nous comptons bien renouveler.

Les **Marchés des Producteurs de Pays** du réseau **Bienvenue à la Ferme** répondent à une charte nationale qui vous garantit des produits agricoles et artisanaux en direct des producteurs aux consommateurs avec en bonus la convivialité et l'authenticité.

Dans une ambiance festive et conviviale, venez dîner en compagnie des producteurs.

Une animation musicale sera également au programme. Nous avons hâte !

VENEZ NOMBREUX !!!

Estelle CAUSSE – Un rêve Olympique !

Un chemin long, difficile mais formateur…

Estelle Causse, cette jeune Capraisienne avec un rêve Olympique. Elle est partie à tout juste 15 ans à Fontainebleau au Centre National des Sportifs de la Défense intégrer le pôle France relève, réservoir de l'équipe de France pour former des futurs champions.

Après, une saison 2018-2019 riche, deux podiums à l'international (Serbie et Slovénie), un titre de championne de France Espoir et une sélection pour les championnats d'Europe, les saisons 2019-20 et 2020-21 auront été plus compliquées (fracture du coccyx, rupture du ligament tibio-fibulaire, entorse, puis le Covid).

L'année prochaine, Estelle intégrera le pôle France de Strasbourg ainsi qu'une école d'ingénieur.

Pour sa première année en senior, Estelle devra se positionner en pole position nationale et dans le top européen pour être sélectionnée par l'équipe de France élite et faire son entrée à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), base de préparation pour les jeux olympiques.

Un dernier objectif cette année en junior, participer aux championnats d'Europe avec l'équipe de France en Novembre.

Allez Estelle, nous sommes fiers de toi !

Les Entrepreneurs du Village

Julie, assistante maternelle agrée, 37 ans, maman de 2 enfants (6 et 9 ans). 2 places disponibles pour accueillir vos loulous dans un cadre verdoyant. Maison non-fumeur, grand parc, activités et balades au rendez-vous. Je m'adapte à vos horaires. Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter au 06.23.82.62.52.

Si des Entrepreneurs souhaitent se faire connaître,
merci de contacter la Mairie…

Etat Civil

NAISSANCES

PASCUAL Samuel, Didier, Frédéric	26 février
CAGNAC Raphaël, Jean-Pierre, Arnaud	02 mars
BETHENCOURT Zélie, Denise, Émilie	11 mai
CHOUPAUT FERREIRA Yvain, Patrick, Michel	12 mai
FAIVRE Éléna, Lydie, Marie	18 mai

Toutes nos félicitations aux heureux parents

DÉCÈS

AUTHIER Henri, Raymond le 25 février

Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille

LES PROCHAINES DATES A RETENIR

Marché des Producteurs de Pays ……..……vendredi 2 juillet

PROCHAINS BULLETINS MUNICIPAUX PAR COURRIEL

Économisons du papier ! Les habitants qui souhaitent recevoir les prochains bulletins municipaux par courriel peuvent communiquer leur adresse mail à la mairie : mairie-stcaprais@collectivite47.fr.